

**« Métropoles fluviales et portuaires »
Rouen, Lyon, Strasbourg**

Programme POPSU Transitions :

Séminaire # 2 - 8 et 9 octobre 2025 – Rouen

CARNET GRAPHIQUE ET CARTOGRAPHIQUE



© Alan Aubry- Métropole Rouen Normandie, 2024

Métropoles fluviales et portuaires, une plate-forme de recherche portée par les Métropoles de Rouen, Lyon et Strasbourg dans le cadre du programme national POPSU Transitions

« Métropoles fluviales et portuaires »

Séminaire # 2 - 8 et 9 octobre 2025 – Rouen

« *Le fleuve rassembleur à toutes les échelles ?* »

Dans le cadre du programme de recherche POPSU Transitions (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines), une plateforme intitulée « Métropoles fluviales » a été initiée pour autoriser une lecture croisée des enjeux des trois métropoles de Rouen, Lyon et Strasbourg :

<https://popsu.archi.fr/projet/metropoles-fluviales>

Ces travaux développés par trois équipes de recherche portent sur le rapport des villes à leurs fleuves et plus particulièrement sur les enjeux et potentialités qu'offrent ces relations dans leur transition écologique. Après une première séquence consacrée aux relations ville-fleuve-port et un séminaire de travail collectif mené en novembre 2024 à Strasbourg, la deuxième séquence de travail porte sur les différentes échelles du fleuve, de l'échelle locale métropolitaine à celle des bassins fluviaux (Seine, Rhône-Saône, Rhin) pour en caractériser les jeux d'acteurs, les relations interterritoriales et les dispositifs d'aménagement.

Le séminaire du 8-9 octobre 2025 organisé à Rouen à la Maison de l'architecture et au 108, a pour objectif d'approfondir cette question des échelles de la métropole fluviale. Il portera sur trois interpellations discutées à partir de témoignages d'acteurs dans les trois métropoles : « Quels nouveaux récits fluviaux ? » (Atelier 1), « Aménager le fleuve, des injonctions contradictoires ? » (Atelier 2), « Qui gouverne le fleuve ? » (Atelier 3).

Ce document de travail présente le programme de ce séminaire et un carnet graphique et cartographique permettant de débattre de cette question des échelles de la métropole fluviale. Les productions composant ce carnet (schémas d'acteurs, schémas de gouvernance, matrice des enjeux écologiques, cartographie des compétences GEMAPI) sont issues d'un atelier du Master Urbanisme de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne menée par 5 étudiants (Simon Faivre, Juliette Goulhot, Alice Le Clainche, Dorian Lemaire, Charlotte Le Roy) entre novembre 2024 et mars 2025.

Contact étude Atelier professionnel Master Urbanisme Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne : jean.debrie@univ-paris1.fr

**« Métropoles fluviales et portuaires »
Rouen, Lyon, Strasbourg**

Programme POPSU Transitions :

Séminaire # 2 - 8 et 9 octobre 2025 – Rouen

« Le fleuve rassembleur à toutes les échelles ? »

Dans le cadre du programme de recherche POPSU Transitions (Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines), une plateforme intitulée Métropoles fluviales a été initiée pour autoriser une lecture croisée des enjeux des trois métropoles de Rouen, Lyon et Strasbourg. Ces travaux développés par trois équipes de recherche portent sur le rapport des villes à leurs fleuves et plus particulièrement sur les enjeux et potentialités qu'offrent ces relations dans leur transition écologique. Après une première séquence consacrée aux relations ville-fleuve-port, la deuxième séquence de travail porte sur les différentes échelles du fleuve, de l'échelle locale métropolitaine à celle des bassins fluviaux (Seine, Rhône-Saône, Rhin) pour en caractériser les jeux d'acteurs, les relations interterritoriales et les dispositifs d'aménagement. Le séminaire du 8-9 octobre 2025 organisé à Rouen à la Maison de l'architecture et au 108, a pour objectif d'approfondir cette question des échelles de la métropole fluviale. Il portera sur trois interpellations discutées à partir de témoignages d'acteurs dans les trois métropoles : « Quels nouveaux récits fluviaux ? » (atelier 1), « Aménager le fleuve, des injonctions contradictoires ? » (atelier 2), « Qui gouverne le fleuve ? » (atelier 3).

Programme

8 octobre apm (13h30) - Maison de l'Architecture (en partenariat avec le festival Zig Zag)

13.30 Introduction du séminaire : le fleuve rassembleur à toutes les échelles.

Jean Debie (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Anne Honegger (CNRS, UMR EVS-ENS de Lyon), Frédéric Rossano et Bruno Steiner (ENSA et INSA Strasbourg, UR AMUP)

Atelier 1 (14h-16h) : quels nouveaux récits fluviaux ?

Après une phase de déconnexion, la relation ville-fleuve est depuis une trentaine d'années au cœur de différents projets de territoires dans les métropoles fluviales. Ces projets portent une lecture nouvelle de la relation entre espaces urbains et espaces fluviaux structurant des récits politiques, économiques et écologiques. L'objet de ce premier atelier est de débattre à partir de témoignages de ces récits.

Témoignages prévus.

L'évolution du récit portuaire (Jean-Denis Salesse, Responsable de la planification et de l'aménagement des espaces urbano-portuaires - Haropa Port)

Le récit politique d'une métropole fluviale (Olivier Pillonel, chargé de mission ville-fleuve Métropole de Lyon et Damien Saulnier, chargé de mission Agence d'urbanisme de Lyon)

Le récit culturel de la vallée de la Seine normande (Cristina Sanchez Algarra, laboratoire ATE (École Nationale Supérieure d'Architecture Normandie) et CETAPS (Université de Rouen Normandie), Associée de l'agence YAP Architecture.

Balade urbaine (les interfaces de la métropole fluviale) : 16h30-18h30

La Métropole Rouen Normandie et la Ville de Rouen ont engagé depuis plusieurs décennies une reconquête de leur fleuve, la Seine, dont le rapport direct avait été singulièrement coupé lors de la reconstruction après-guerre. La recomposition du centre-ville de la ville centre autour de son fleuve participe à plusieurs objectifs : réadresser la ville à son fleuve et redonner des aménités à ses habitants, reconquérir d'anciens espaces industriels et portuaires pour élargir le centre-ville d'une cité de 100 000 habitants à un cœur d'une métropole de 500 000 habitants, relier 2 rives qui exacerbent les ruptures territoriales. Après la rive droite et les quartiers ouest, le réaménagement de la rive sud autour de la nouvelle gare de Rouen souhaite proposer un nouveau rapport ville/fleuve en faisant cohabiter les usages, intégrer de grandes infrastructures de transport et prendre en compte le changement climatique, notamment le risque inondations relevé avec la hausse du niveau marin.

Témoignages prévus : Jean Debrie, Aude Peyralbes, responsable de projet à la Direction Aménagement et Grands Projets Métropole et Ville de Rouen

9 octobre – 9h-13h30 Sièges de la Métropole (le 108)

9h. Introduction. Les échelles de la métropole fluviale

5 étudiants du Master urbanisme de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ont travaillé dans le cadre d'un atelier de novembre 2024 à mars 2025 sur la caractérisation des enjeux écologiques des trois bassins fluviaux (Rhin-Rhône-Saône, Seine) et la prise en compte (planification) de ces enjeux à différentes échelles de l'action publique. Un carnet de travail graphique et cartographique reprenant différentes productions de cet atelier sera distribué en appui des deuxième et troisième ateliers de ce séminaire.

9h15 – 11h. Atelier 2. Aménager le fleuve : des injonctions contradictoires ?

Les enjeux d'aménagement des fleuves sont actuellement marqués par deux objectifs de nature différente : la préservation de l'écosystème fluvial et le développement de filières industrielles de décarbonation. L'objet de ce deuxième atelier est de débattre à partir de témoignages de ces injonctions potentiellement contradictoires et des enjeux d'articulation entre ces injonctions. Cet atelier sera séquencé en deux temps aptes à débattre de ces objectifs de transition (écologique et économique).

2.A La première séquence portera sur la question de biodiversité et du vivant sur les fleuves considérés comme habitat et écosystème aquatique et terrestre. L'exemple du Parc Naturel Ill-Rhin à Strasbourg offrira un cas d'étude pour discuter de la nécessité d'une charte et d'un récit commun pour mobiliser des partenariats variés. En adéquation avec l'objectif général du séminaire, le débat portera sur les différentes synergies nécessaires pour assumer des ambitions écologiques à toutes les échelles – fluviales, métropolitaines, habitantes.

Témoin prévu

Béatrice PIPART, Eurométropole, Parcs Naturels Urbains- Coopérations et Animation des transitions

2.B La deuxième séquence portera sur les objectifs d'aménagement du territoire discutés et planifiés à l'échelle des bassins fluviaux. Le travail inter-agence d'urbanisme à l'échelle de la vallée de la Seine sera dans un premier temps discuté autorisant une illustration des principaux

enjeux d'aménagement mis à l'agenda par les acteurs de l'action publique territoriale. Un focus sur la question de la décarbonation de l'industrie sur l'axe Rhône-Saône permettra ensuite d'alimenter une discussion sur les enjeux de transition industrielle.

A. Aménagement du territoire et transition industrielle

Témoins prévus

Les enjeux d'aménagement de la vallée de la Seine : Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure (Caroline Rouennier, directrice de l'Agence, Romain Deghilage, directeur d'études)

L'Axe MeRS – vecteur de la décarbonation de l'industrie (Aurélié Forcheron, responsable du département aménagement et développement des sites portuaires, Compagnie Nationale du Rhône)

11h15-13h. Atelier 3. Qui gouverne le fleuve ?

La gestion fluviale est caractérisée par une compétence fragmentée entre acteurs de l'action publique locale, gestionnaires du fleuve, autorités portuaires et pilotage étatique. L'objet de cet atelier est de débattre des enjeux d'une gouvernance plus transversale. Deux aspects seront plus spécifiquement abordés. Les dispositifs de gouvernance (chartes, contrats, coopérations) seront discutés autour d'exemples précis avec comme cas d'étude principal la gouvernance de l'axe Rhône-Saône complété d'un regard sur la contribution des collectivités locales au report modal fluvial sur la vallée de la Seine. Le tourisme fluvial, considéré comme instigateur d'une coopération multi-acteurs et multiscale, sera le second focus mobilisé pour alimenter cette réflexion sur les enjeux de gouvernance. L'exemple des nouveaux dialogues à Strasbourg entre la ville et les acteurs de la voie d'eau pour développer un tourisme « fluvestre » décarboné et organisé en réseau à l'échelle de toute la sphère métropolitaine constituera un cas d'étude heuristique. L'objectif de cet atelier est de nourrir les réflexions des acteurs présents et engagés dans la gestion et l'aménagement multi-scales du fleuve par des retours d'expériences, en partageant des modes originaux de gouvernance de projet récents ou en cours, afin de valoriser les expériences et de conforter l'habileté collective des acteurs de la vie fluviale des trois métropoles et des trois bassins.

Témoins prévus

Les enjeux de gouvernance de l'axe Rhône-Saône, Nicolas Chartre, directeur du développement VNF Rhône-Saône.

La contribution des collectivités locales au report modal fluvial, Bertrand Neveux, Direction territoriale VNF bassin de la Seine et Loire Aval

Les enjeux multiscales associées aux filières touristiques et au développement de la plaisance : des impératifs de gouvernance coordonnée, Jean-Laurent Kistler, Chef du service développement VNF et Vice-Président du SMO du Port de Colmar Neuf-Brisach et des ports du Sud Alsace, Céline Ohresser, Stratégies portuaires et études prospectives, service développement VNF, Strasbourg.

CARNET GRAPHIQUE ET CARTOGRAPHIQUE

Introduction. Les échelles de la métropole fluviale.

Dans chacune des trois métropoles de Rouen, Lyon et Strasbourg, des dialogues nouveaux autour de la relation ville-fleuve marquent les enjeux et dispositifs d'aménagement. Durant les trente dernières années, de nombreux projets urbains (Lyon Confluence, Strasbourg 2 Rives, Rouen Flaubert...) se sont développés profitant de l'attractivité de l'eau dans un contexte de repli de l'industrie et du transport fluvial. La première phase de recherche de la plateforme métropole fluviale (2023-2024) a porté sur la relation ville-fleuve-port-nature à l'échelle métropolitaine. La ville résidentielle, tertiaire et récréative s'est ainsi partout rapprochée, voir mêlée, à la ville industrielle. Ces nouvelles proximités soulèvent divers enjeux de cohabitation (cohabitation avec le fret fluvial, routier et ferroviaire, cohabitation du grand tourisme et des loisirs locaux, gestion des accès et des flux, co-visibilités...) et au long cours (intégration des quartiers au tissu urbain existant, maintien et évolution des fonctions productives et logistiques, prévention des risques naturels et industriels, enjeux environnementaux) étudiés et caractérisés lors de cette première phase de travail.

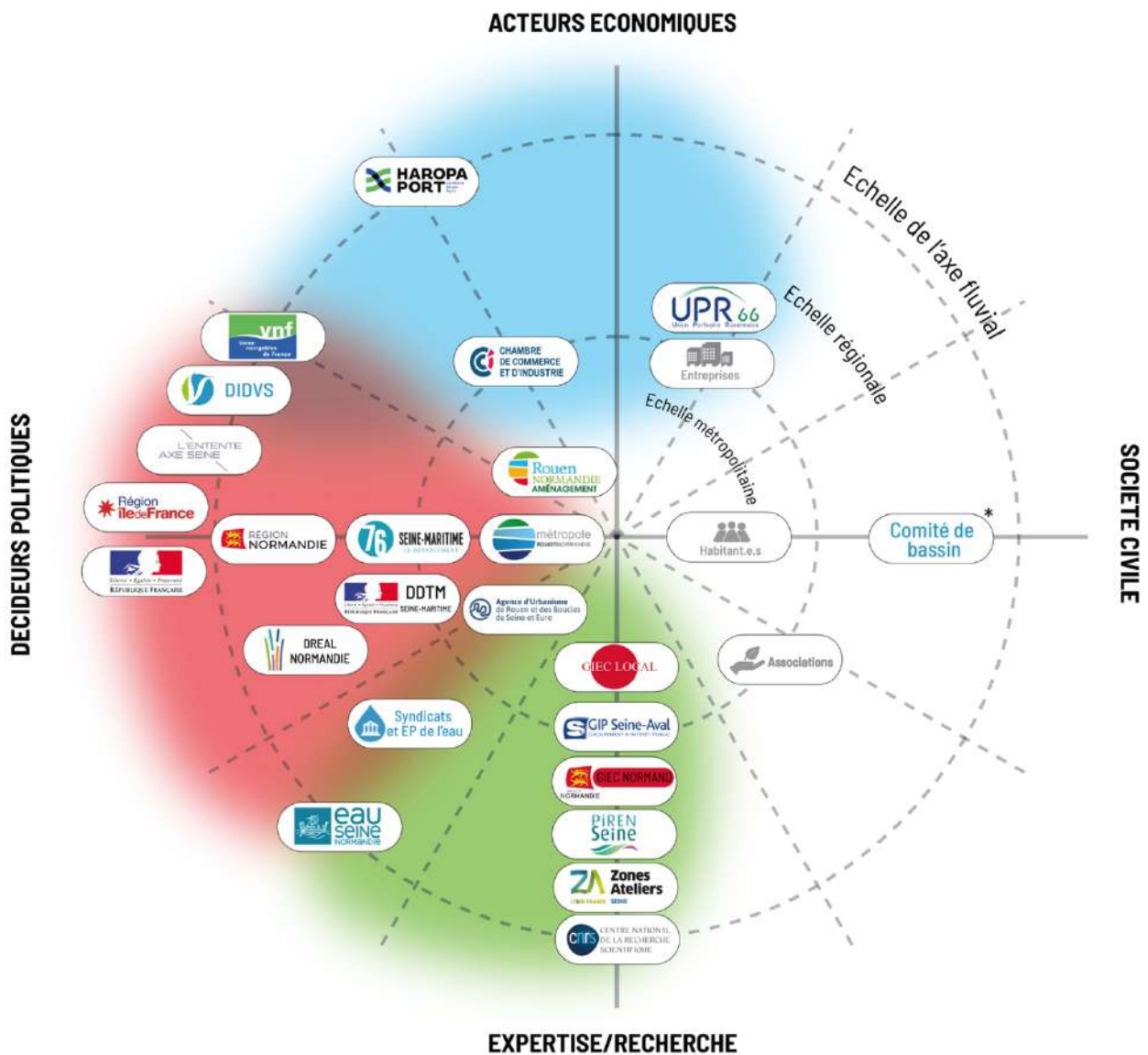
La deuxième séquence de travail (2024-2025), ponctuée par ce séminaire de Rouen, avait pour objectif de « dézoomer » pour caractériser les différentes échelles – de la ville au bassin fluviaux – de la gestion, l'aménagement, l'animation et la protection des fleuves. Elle portait sur une question principale : comment la métropole fluviale organise-t-elle son action dans les chainages portuaires et fluviaux et aux multiples échelles du fleuve ? Culture fluviale et économie portuaire caractérisent ainsi la métropole, mais la mettent aussi en relation avec une chaîne de villes et d'acteurs économiques repartis en amont et en aval. Cette seconde séquence s'est appuyée sur le travail d'un atelier d'urbanisme du Master urbanisme de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne autorisant une caractérisation de ces échelles de la métropole fluviale dans les trois configurations observées dans le programme (Rouen et la Vallée de la Seine, Lyon et le bassin Rhône-Saône, Strasbourg et le bassin Rhénan). Deux aspects ont été principalement étudiés : le jeu d'acteurs et la gouvernance spécifique des bassins fluviaux d'une part, et la prise en compte dans la planification territoriale à différentes échelles des enjeux écologiques d'autre part. Ce carnet restitue les productions graphiques et cartographiques associées à ce travail pour offrir un support de discussion au séminaire. Ce travail est par ailleurs disponible sous sa forme finalisée et rédigée.

A. Acteurs et gouvernance des trois axes fluviaux

A l'échelle des bassins fluviaux, les métropoles de Rouen, de Lyon et de Strasbourg s'inscrivent dans un jeu d'acteurs qui peut être défini par 4 catégories (acteurs économiques, décideurs politiques, société civile, expertise-recherche) développant leurs interactions à trois échelles (échelle métropolitaine, échelle régionale, échelle de l'axe fluvial). Les trois **schémas d'acteurs** proposés dans ce carnet permettent de les représenter dans les trois configurations étudiées. Ces interactions sont marquées par une porosité entre ces catégories, de l'action publique à la gestion du fleuve et des infrastructures fluvio-portuaires, des acteurs économiques à la société civile. Au-delà du caractère partiellement exhaustif de cette liste d'acteurs, cette catégorisation permet de définir leurs fonctions et notamment le poids important des gestionnaires fluviaux et portuaires (autorités portuaires, gestionnaire du fleuve) interagissant avec les différents acteurs de l'action publique (de la métropole au service de l'État) et de la sphère économique. Un travail plus spécifique a été mené sur les acteurs scientifiques producteurs de données, catégorie souvent impensée dans les travaux sur la gouvernance qu'il nous semblait important d'étudier pour appréhender les acteurs participant de l'identification des enjeux écologiques.

Les trois **schémas de gouvernance** complètent ce travail sur les acteurs. Ils permettent d'abord à l'échelle du fleuve de délimiter les domanialités publiques qui régissent le fleuve (gestionnaires fluviaux et autorités portuaires) avec un focus sur les trois configurations métropolitaines. Ils représentent également le périmètre des structures interterritoriales (délégation interministérielle, associations portuaires, coopérations entre collectivités territoriales). Au-delà de ce travail de cartographie, un travail spécifique d'analyse documentaire permet de sérier les outils mobilisés pour cette planification, d'une part ceux relevant de l'action publique dans une trame décentralisée (des contrats de projet aux plans locaux d'urbanisme intercommunaux), d'autre part ceux relevant des autorités portuaires et des gestionnaires fluviaux (projet stratégique, contractualisation avec les collectivités). Ce travail d'analyse des outils reste à approfondir mais permet de préciser ce double registre d'action sur le fleuve, celui de la planification territoriale et celui des gestionnaires du fleuve. La gouvernance du fleuve se structure ainsi entre secteur (fluvial) et politique (territoriale).

Gouvernance fluviale de l'axe Seine



LÉGENDE :

- Acteurs scientifiques et producteurs de données
- Acteurs politiques
- Acteurs économiques

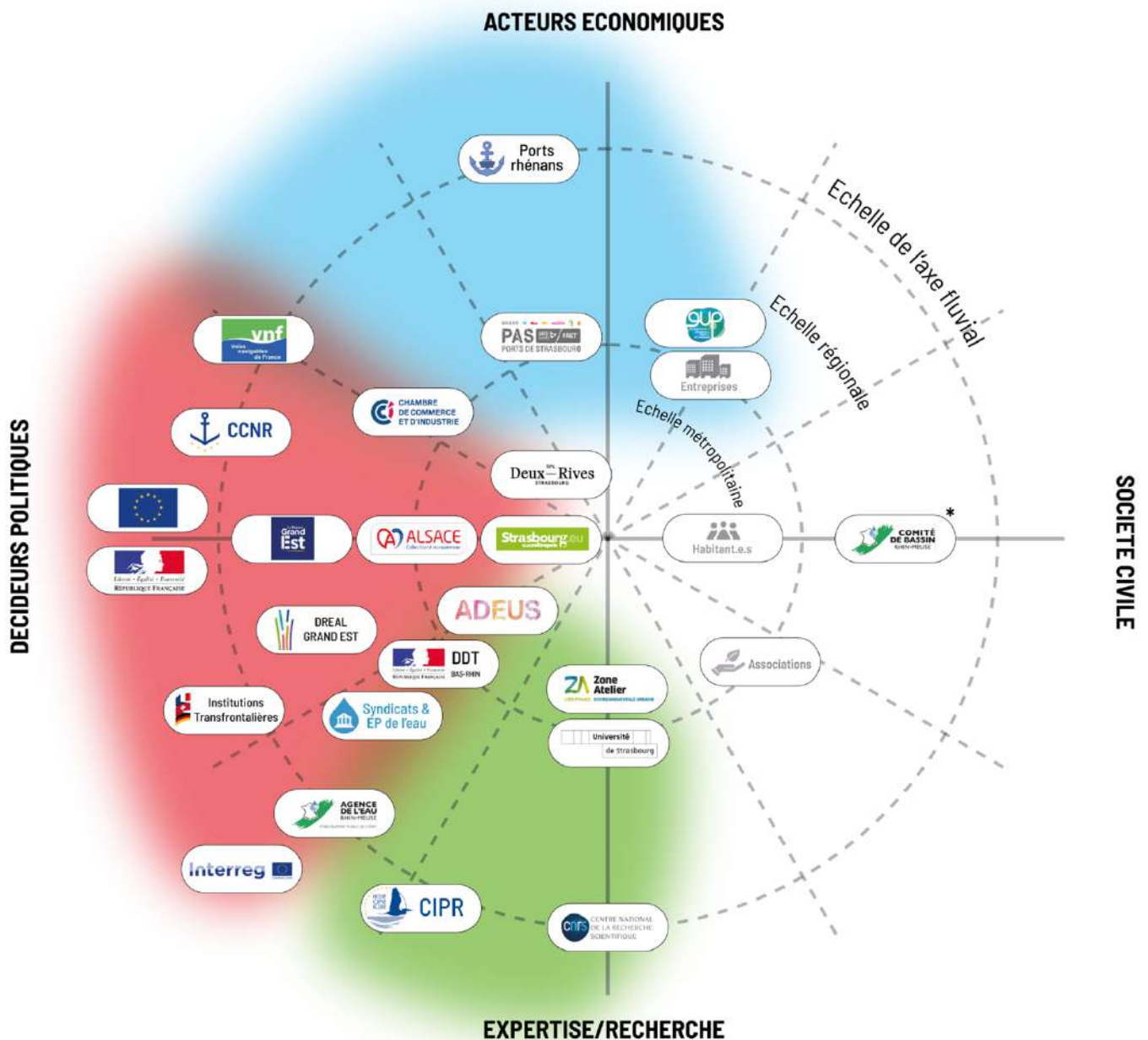
Réalisation :

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
Master 2 Urbanisme

Projet professionnel - POPSU Rouen Normandie - 2025
S. Faivre, J. Goulhot, A. Le Clainche, C. Le Roy, D. Lemaire

* le placement du comité de bassin fait référence à sa fonction de «Parlement local de l'eau»

Gouvernance fluviale de l'axe rhénan



LÉGENDE :

- Acteurs scientifiques et producteurs de données
- Acteurs politiques
- Acteurs économiques

Réalisation :

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

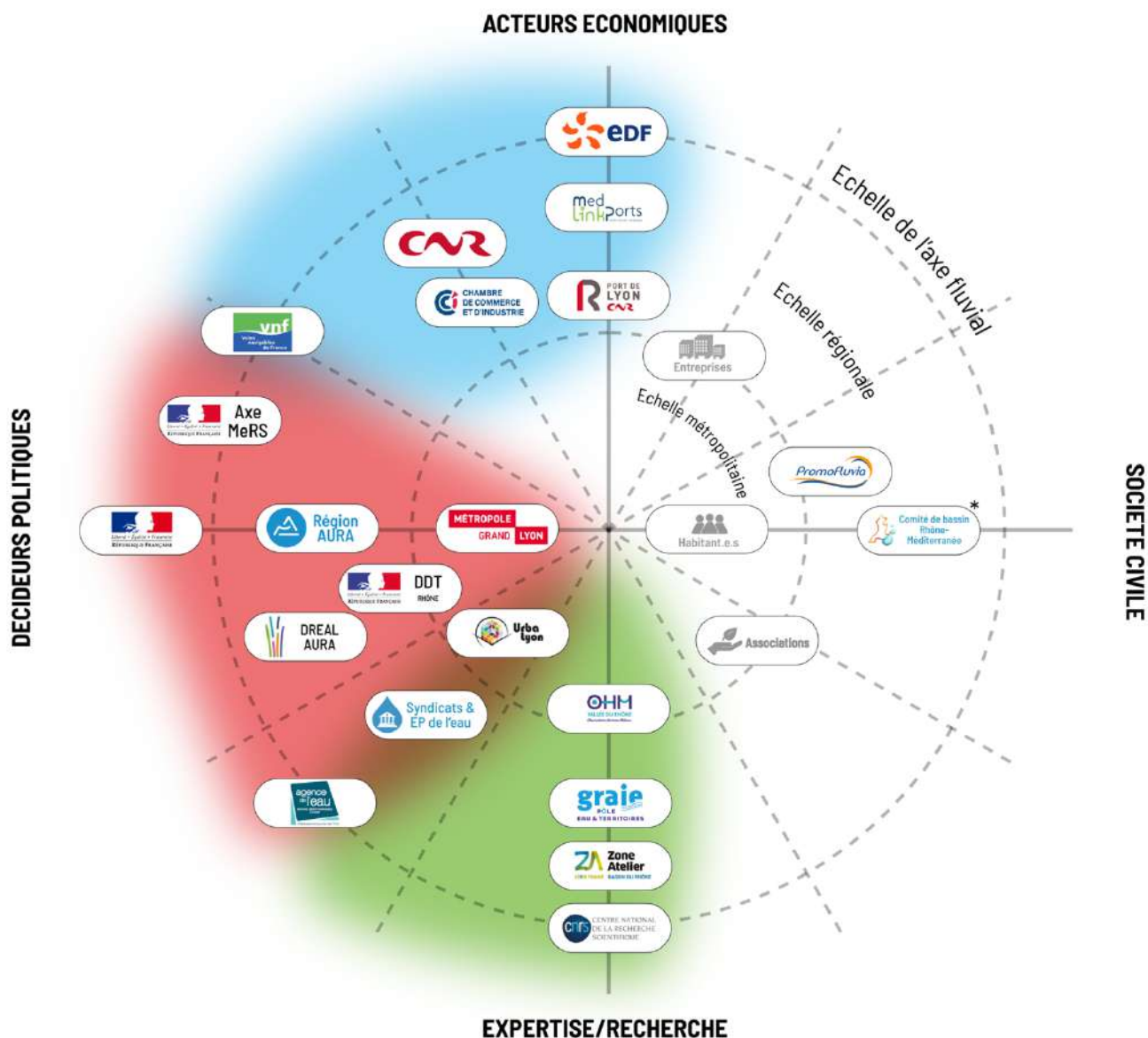
Master 2 Urbanisme

Projet professionnel - POPSU Rouen Normandie - 2025

S. Faivre, J. Goulhot, A. Le Clairche, C. Le Roy, D. Lemaire

* le placement du comité de bassin fait référence à sa fonction de «Parlement local de l'eau»

Gouvernance fluviale de l'axe Rhône-Saône



LÉGENDE :

- Acteurs scientifiques et producteurs de données
- Acteurs politiques
- Acteurs économiques

Réalisation :

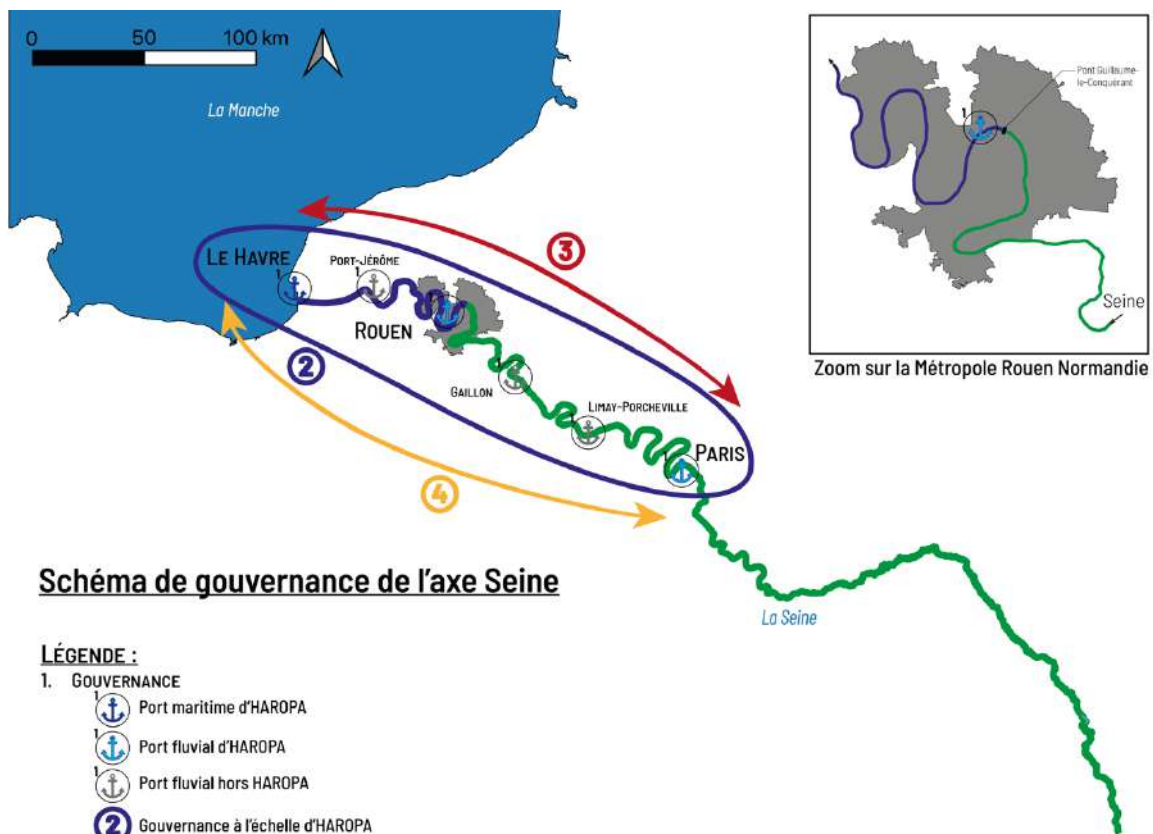
Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

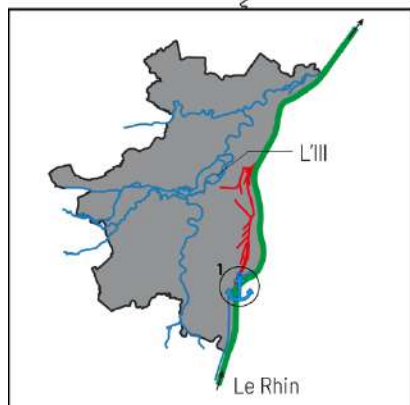
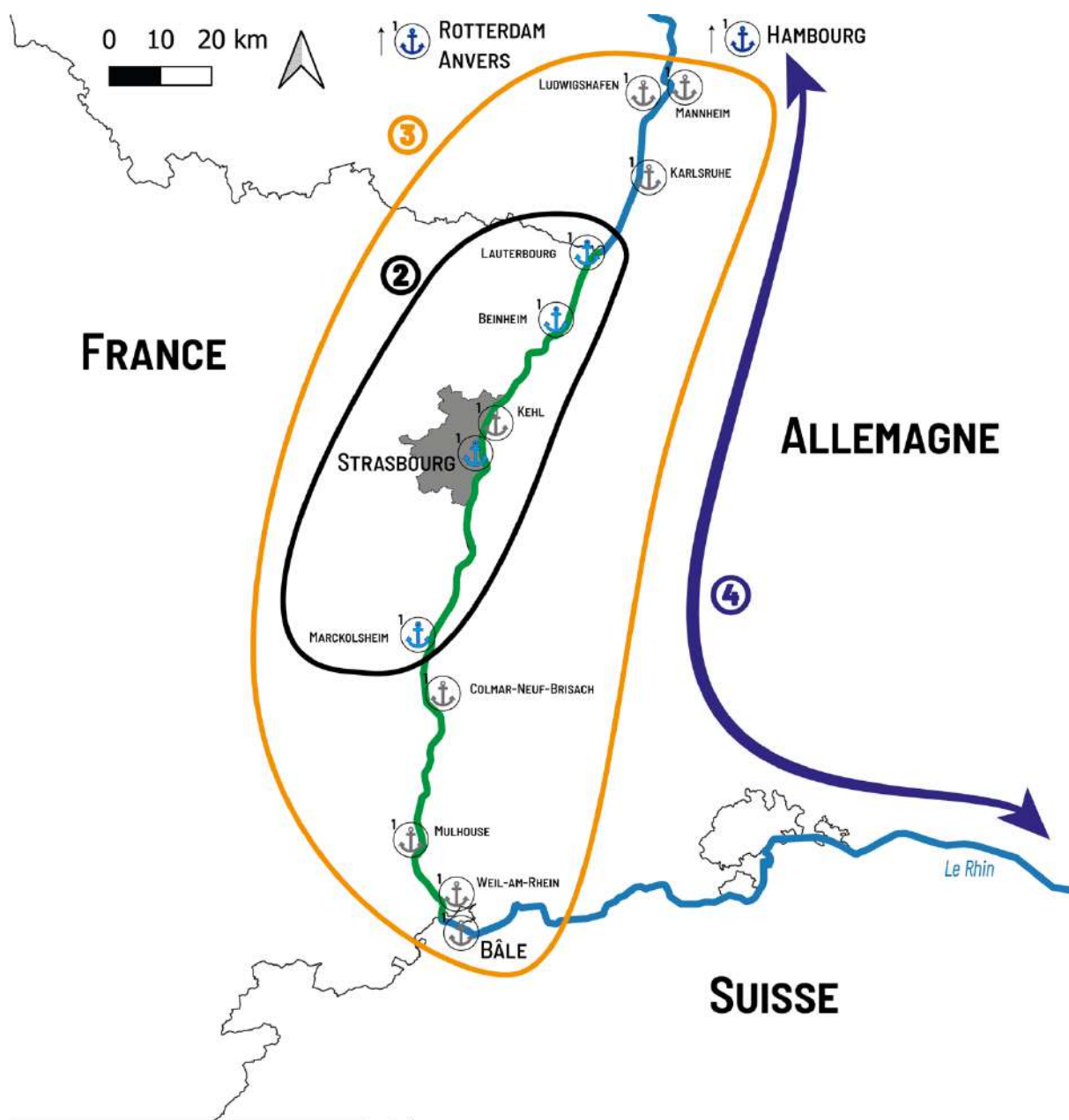
Master 2 Urbanisme

Projet professionnel - POPSU Rouen Normandie - 2025

S. Faivre, J. Goulhot, A. Le Clainche, C. Le Roy, D. Lemaire

* le placement du comité de bassin fait référence à sa fonction de «Parlement local de l'eau»





Zoom sur l'Eurométropole de Strasbourg

LÉGENDE :

1. GOUVERNANCE

1. Port maritime

1. Port fluvial du PAS

1. Port fluvial hors PAS

2. Gouvernance à l'échelle du PAS

3. Gouvernance à l'échelle d'Upper Rhine Ports

4. Gouvernance à l'échelle de l'axe fluvial : CCNR

2. DOMANIALITÉ

1. Domianialité VNF

1. Domianialité PAS

Schéma de gouvernance de l'axe rhénan

Réalisation :

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Master 2 Urbanisme

Projet professionnel - POPSU Rouen Normandie - 2025
S. Faivre, J. Goulhot, A. Le Clainche, C. Le Roy, D. Lemaire

Schéma de gouvernance de l'axe MeRS

LÉGENDE :

1. GOUVERNANCE

1  Port maritime

1  Port fluvial

②  Gouvernance de l'axe MeRS (axe fluvial)

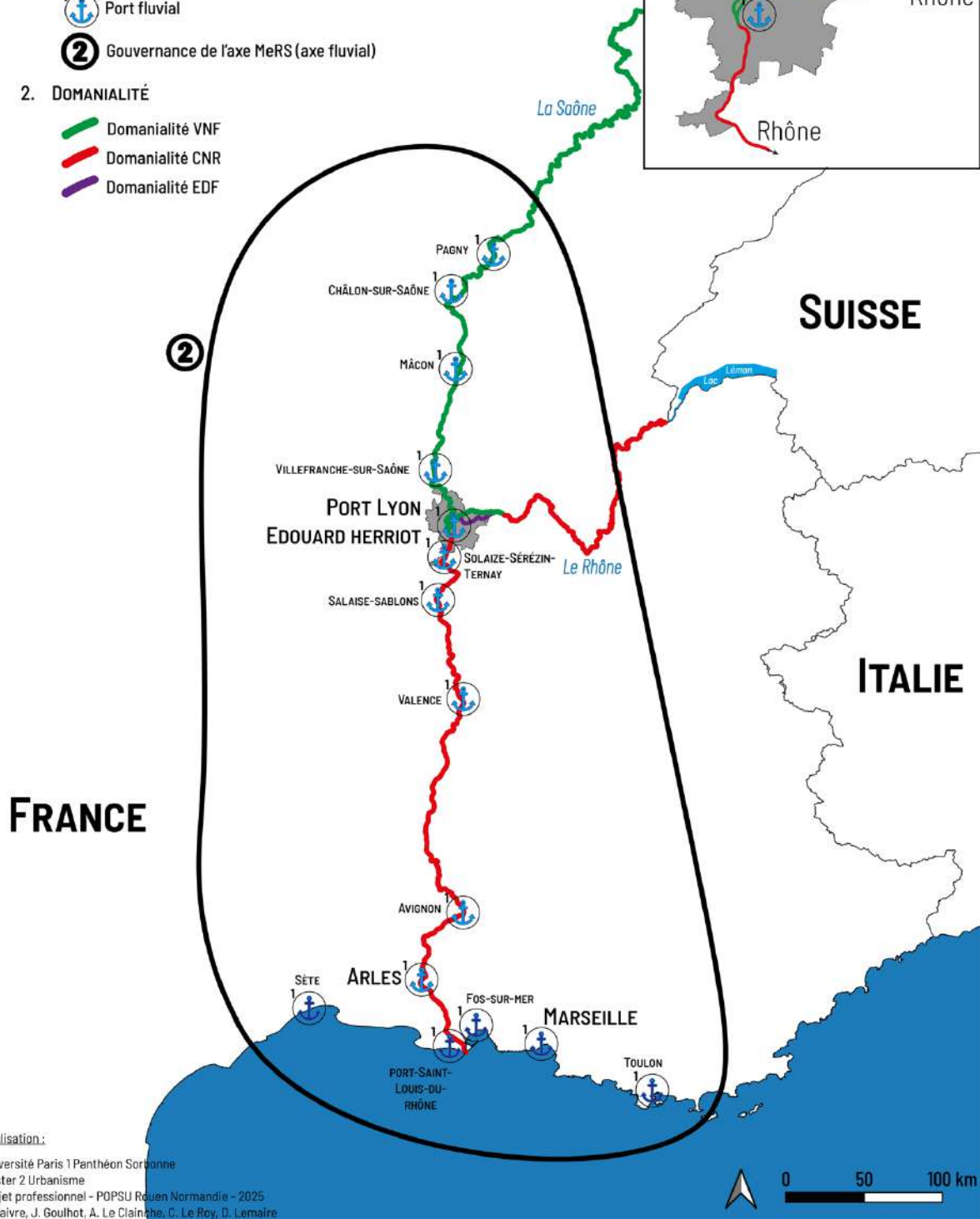
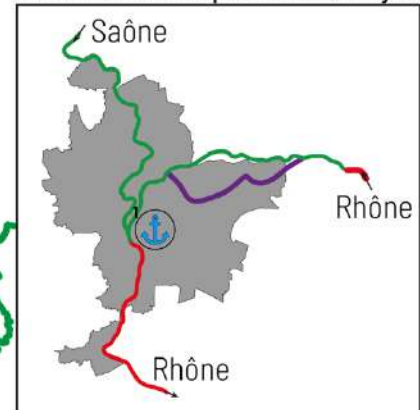
2. DOMANIALITÉ

 Domainialité VNF

 Domainialité CNR

 Domainialité EDF

Zoom sur la Métropole du Grand Lyon



Réalisation :

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Master 2 Urbanisme

Projet professionnel - POPSU Rouen Normandie - 2025

S. Falvre, J. Goulhot, A. Le Clainche, C. Le Roy, D. Lemaire

B. Les enjeux d'aménagement : la question écologique dans la planification territoriale

Un travail spécifique a également été mené sur la prise en compte aux trois échelles d'analyse (échelle locale, échelle régionale, échelle de l'axe fluvial) des enjeux d'aménagement (risques et inondations). La formalisation de cette prise en compte a reposé sur une **matrice** présentant en ordonnées les enjeux écologiques définis et évalués par les différents groupements scientifiques présents dans les trois bassins fluviaux (GIP, GIEC...). Les trois principaux enjeux (hydrologie, pollution, biodiversité) sont ainsi déclinés en sous-enjeux pour chaque bassin. La question de la planification territoriale est traitée en abscisse de cette matrice aux trois échelles locale, régionale, fluviale à partir d'une analyse de trois types de documents : les documents d'urbanisme réglementaire, les documents dits sectoriels (autorités portuaires, gestionnaire du fleuve), les documents co-produits par les acteurs de l'action publique et les acteurs sectoriels du fleuve (contrat de partenariats, chartes...). Les croisements autorisés par cette matrice permettent ainsi d'analyser la prise en compte ou l'absence de prise en compte de chaque enjeu écologique dans la planification, appréhendée par cette analyse documentaire exhaustive. Ces matrices offrent une grille analytique du couple enjeu écologique/ planification. Sans évaluer bien sûr l'efficacité réelle de cette planification, à préciser sur chaque aspect dans d'autres recherches, elles présentent néanmoins une radiographie utile de la planification relue au prisme des enjeux écologiques.

Deux aspects plus spécifiques des enjeux d'aménagement ont ensuite été abordés, l'adaptation aux risques (inondation et industrie), la question de la transition énergétique. Ce travail spécifique repose sur une série d'entretiens semi-directifs. A l'instar de différents travaux, ils permettent de saisir deux éléments principaux, une prise en compte récente mais croissante des risques et notamment ceux liés au changement climatique dans l'exercice de planification, la consolidation d'un référentiel de la décarbonation comme horizon d'une transition écologique à tonalité technologique. Ce travail analytique offre des éléments de discussion et de débats sur cet horizon que nous souhaitons prolonger dans la troisième année de ce programme. Dans le cadre de ce carnet, **trois planches cartographiques** sont proposées pour illustrer un enjeu d'aménagement et sa construction interterritoriale autour d'une cartographie des territoires à inondations et une cartographie de la compétence GEMAPI dans le périmètre des trois métropoles.

Matrice de découverte - axe Seine

LEGENDE :

1 : Stratégie métropolitaine GEMAPI

2 : PLUi, PCAET, SCOT

3 : PPRI

4 : PPRT

5 : SAGE Cailly Aubette Robec

6 : SAGE Cailly Aubette Robec - SAGE des 6 Vallées

7 : TGR, TRI

8 : SRADDET

9 : Stratégie de gestion des milieux aquatiques et humides de la Vallée de la Seine Normande (2023-2028)

10 : SDAGE

11 : Contrat de Plan interrégional Etat-Région de la Vallée de la Seine (CPIER) 2015-2020 Fiche action 1.4

12 : CPIER Fiche action 1.5 Gestion des berges de la Seine et continuités écologiques

13 : Schéma stratégique d'aménagement et de développement de la Vallée de la Seine à horizon 2030/ Stratégie GEMAPI

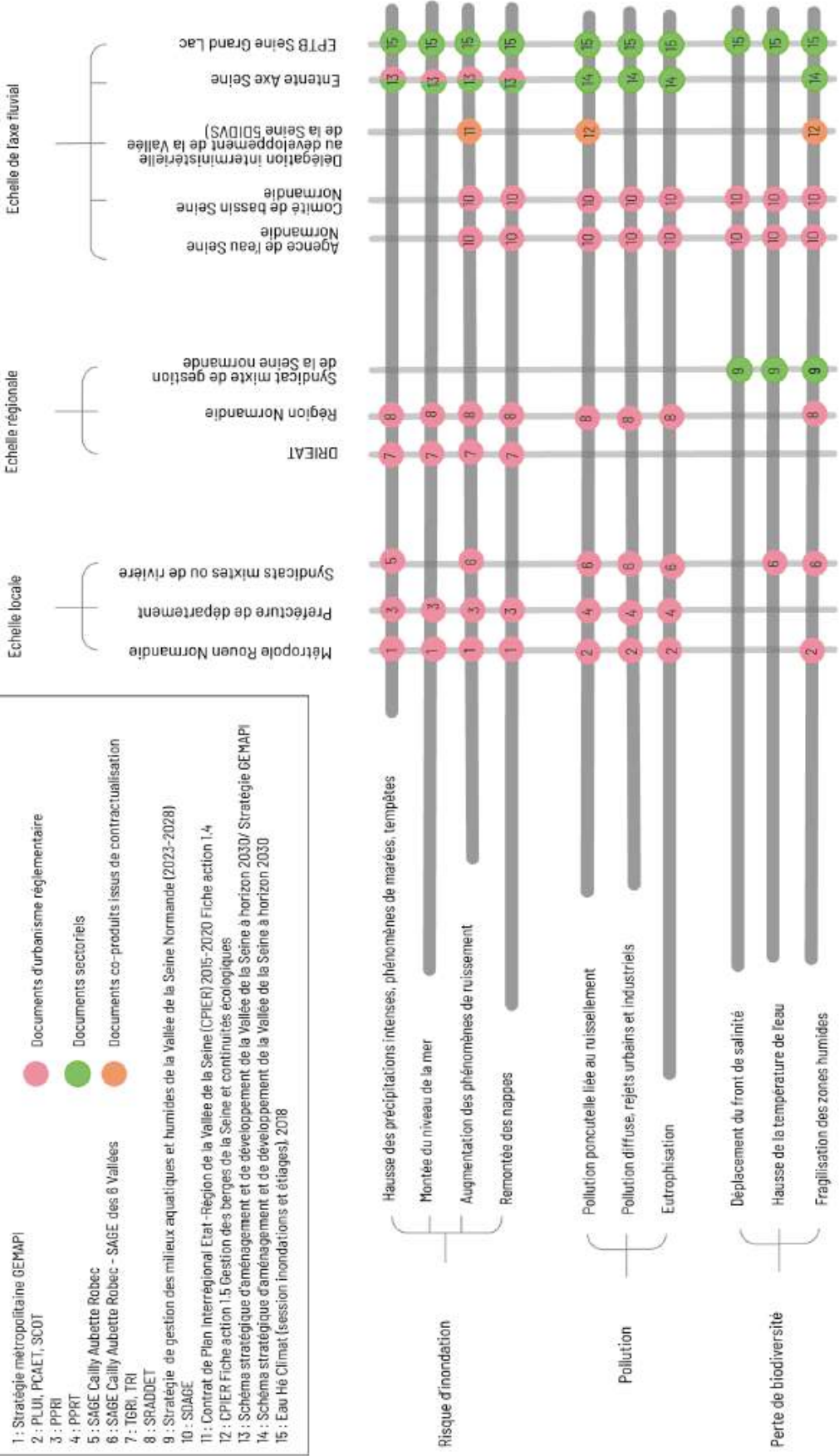
14 : Schéma stratégique d'aménagement et de développement de la Vallée de la Seine à horizon 2030

15 : Eau & Climat (session inondations et étiages) 2018

Documents d'urbanisme réglementaire

Documents sectoriels

Documents co-produits issus de contractualisation



Matrice de découverte - axe Rhénan

LÉGENDE :

- | | |
|--|---|
| 1 : Stratégie métropolitaine GEMAPI | |
| 2 : SLGRI | |
| 3 : PLUI/ SCOT | |
| 4 : PLUI/ Règlement de l'eau et de l'assainissement | |
| 5 : Projet alimentaire territorial | Documents d'urbanisme réglementaire |
| 6 : PPRI | |
| 7 : PPRT | Documents sectoriels |
| 8 : Animation des SAGE, SLGRI, PAPI | |
| 9 : Système alimentation local | |
| 10 : Cycle eau et climat | Documents co-produits issus de contractualisation |
| 11 : PGRI Rhin Meuse/ TRI agglomération Strasbourggeoise | |
| 12 : SRAODET | |
| 13 : ERMES-ii-Rhin | |
| 14 : RMES-ii-Rhin, CRANE, ClimAbility Care | |
| 15 : ZIBAC | |
| 16 : Stratégie biodiversité | |
| 17 : SDAGE | |
| 18 : Rhin 2040 | |
| 19 : Règlement ADNRP/ CDNI | |
| 20 : Gestion de la réserve en eau | |

[illegible]

Matrice de découverte - axe Rhône-Sône

LÉGENDE :

- 1 : PLUH/ SLGRI de l'Aire métropolitaine de Lyon 2017
- 2 : PPRI Grand Lyon 2009
- 3 : EPTB Saône Doubs « La quantité d'eau, entre sécheresses et inondations », note d' enjeux, Ca Saone/ SIGR, Contrat de rivière Gier, 2020
- 4 : SYBRIT, Contrat de bassin Brévennes-Turdine, 2020-2023/ SMAGGA, Plan de Gestion de la Ressource en eau (2016-2023)
- 5 : SMBV de l'Azergues, « L'espace de bon fonctionnement des cours d'eau du bassin versant de l'Azergues », 2016
- 6 : VNF MGL 2016-2020/ SURF
- 7 : PGRI 2022-2027/ TRI Lyon 2014
- 8 : CPIER Rhône Saône 2021-2027/ PAPI du bassin versant du Gier, PAPI du Bassin versant de l'Yzeron
- 9 : CPIER Rhône Saône 2021-2027/ SDRADDET 2020
- 10 : CPIER Rhône Saône 2021-2027
- 11 : SDAGE
- 12 : Restructuration écologique du Rhône / partenariat SMYRIL

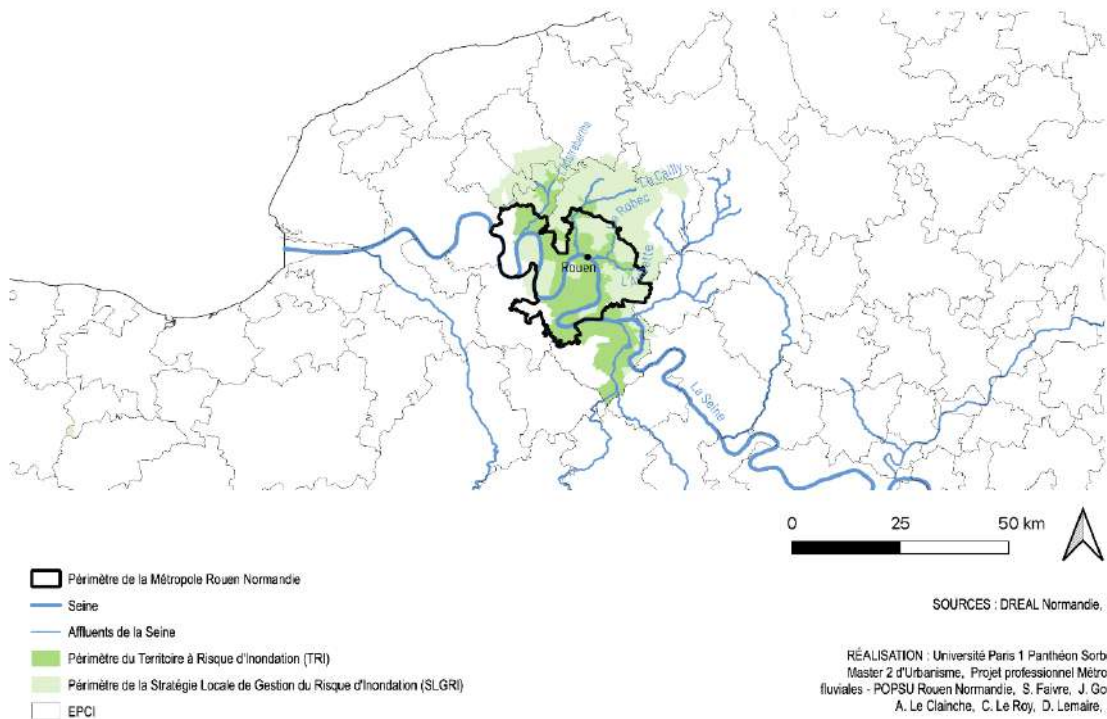
Documents d'urbanisme réglementaire

Documents sectoriels

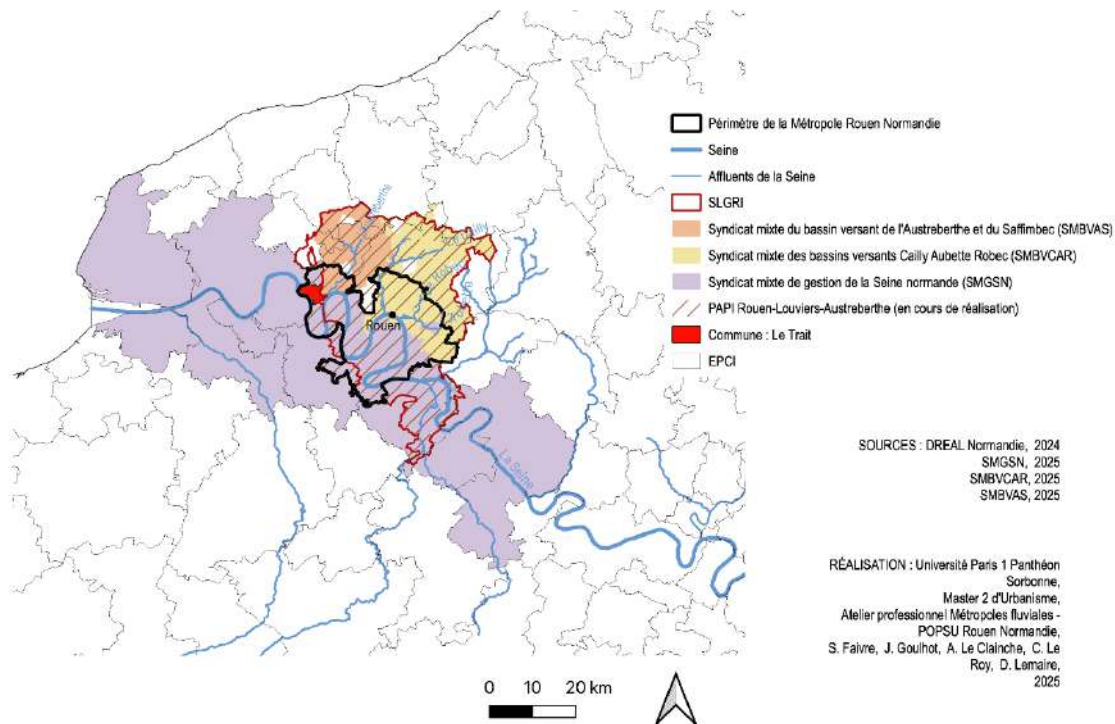
Documents co-produits issus de contractualisation



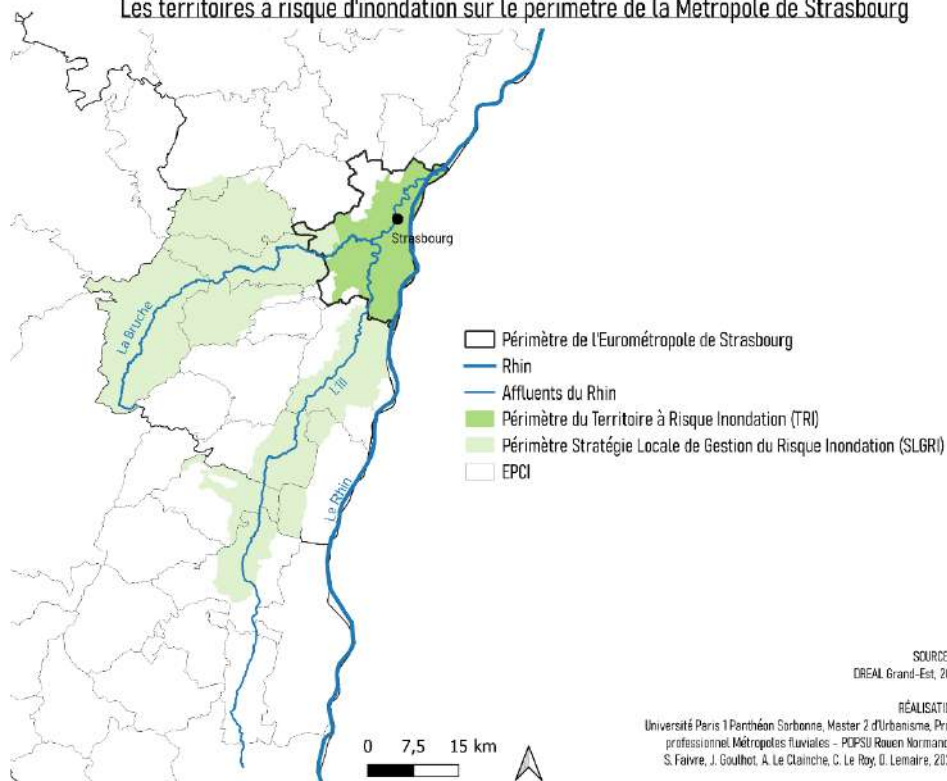
Les territoires à risque d'inondation sur le périmètre de la Métropole Rouen Normandie



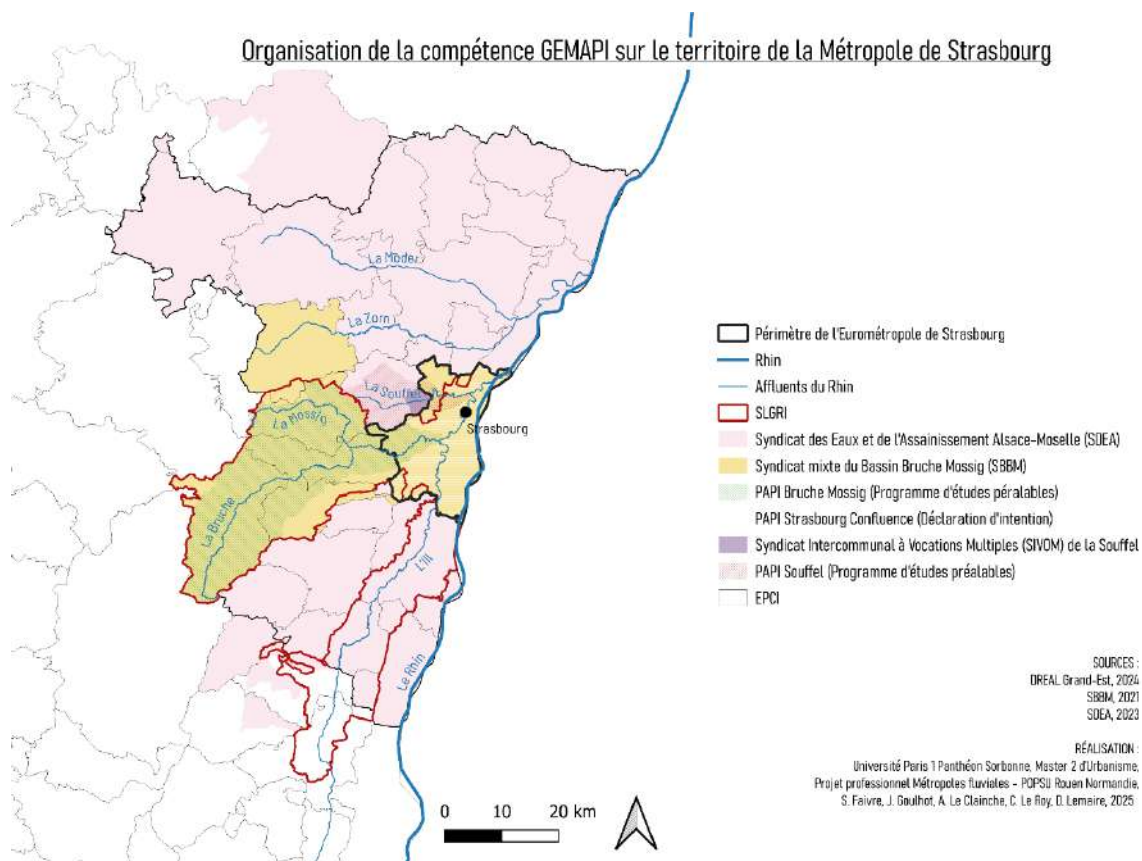
Organisation de la compétence GEMAPI sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie



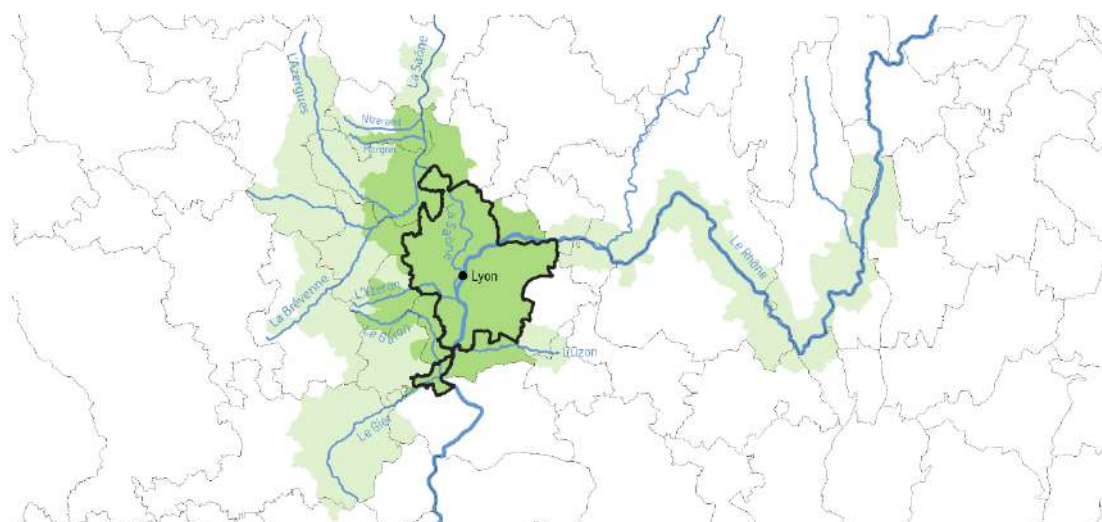
Les territoires à risque d'inondation sur le périmètre de la Métropole de Strasbourg



Organisation de la compétence GEMAPI sur le territoire de la Métropole de Strasbourg



Les territoires à risque d'inondation dans le périmètre de la Métropole de Lyon



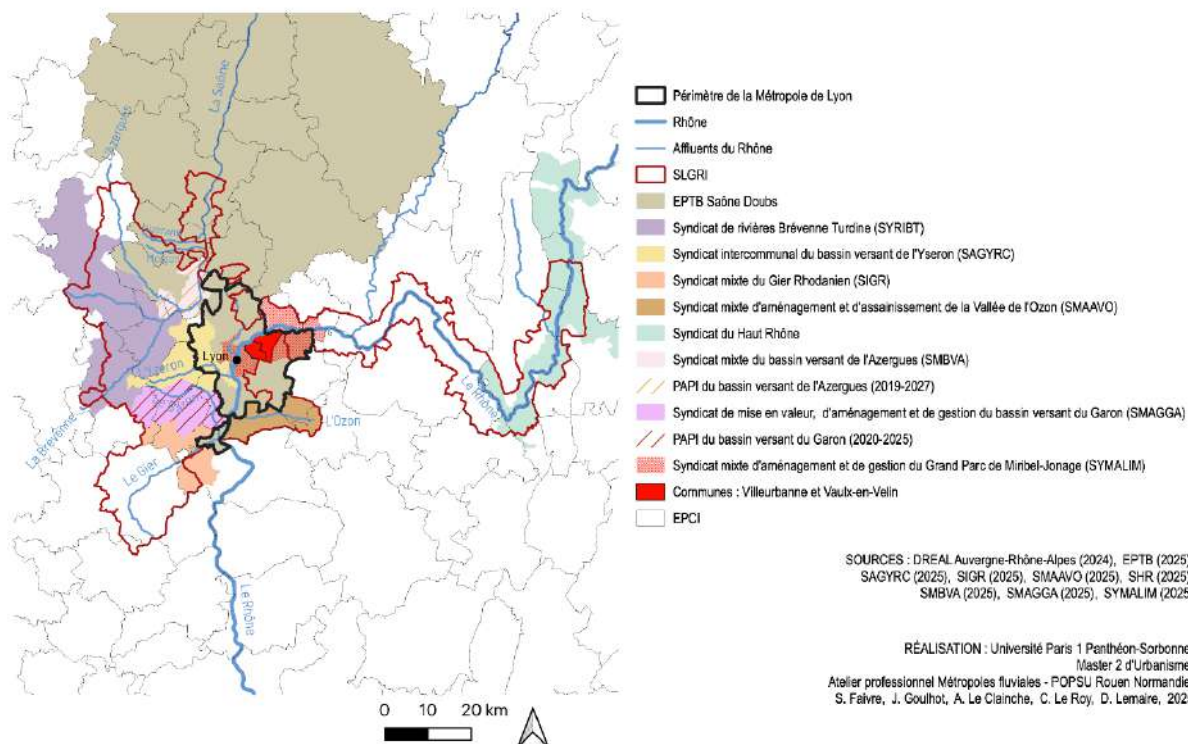
SOURCES : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, 2025

RÉALISATION : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
Master 2 d'Urbanisme,
Atelier professionnel Métropoles fluviales - POPSU Rouen Normandie,
S. Faivre, J. Goulhot, A. Le Clainche, C. Le Roy, D. Lemaire, 2025

- ▬ Périmètre de la Métropole de Lyon
- Rhône
- Affluents du Rhône
- Périmètre du territoire à Risque d'inondation de Lyon (TRI)
- Périmètre de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'inondation (SLGRI)
- EPCI

0 10 20 km

Organisation de la compétence GEMAPI sur le territoire de la Métropole de Lyon



SOURCES : DREAL Auvergne-Rhône-Alpes (2024), EPTB (2025),
SAGYRC (2025), SIGR (2025), SMAAVO (2025), SHR (2025),
SMBVA (2025), SMAGGA (2025), SYMALIM (2025)

RÉALISATION : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
Master 2 d'Urbanisme,
Atelier professionnel Métropoles fluviales - POPSU Rouen Normandie,
S. Faivre, J. Goulhot, A. Le Clainche, C. Le Roy, D. Lemaire, 2025

- ▬ Périmètre de la Métropole de Lyon
- Rhône
- Affluents du Rhône
- ▬ SLGRI
- EPTB Saône Doubs
- Syndicat de rivières Brèvenne Turdine (SYRIBT)
- Syndicat intercommunal du bassin versant de l'Yseron (SAGYRC)
- Syndicat mixte du Gier Rhodanien (SIGR)
- Syndicat mixte d'aménagement et d'assainissement de la Vallée de l'Ozon (SMAAVO)
- Syndicat du Haut Rhône
- Syndicat mixte du bassin versant de l'Azergues (SMBVA)
- PAPI du bassin versant de l'Azergues (2019-2027)
- Syndicat de mise en valeur, d'aménagement et de gestion du bassin versant du Garon (SMAGGA)
- PAPI du bassin versant du Garon (2020-2025)
- Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Grand Parc de Minibel-Jonage (SYMALIM)
- Communes : Villeurbanne et Vaulx-en-Verin
- EPCI



**« Métropoles fluviales et portuaires »
Rouen, Lyon, Strasbourg
Séminaire # 2 - 8 et 9 octobre 2025 – Rouen**

Métropole Rouen Normandie
UMR Géographie-cités
Coordination Jean Debie

Eurométropole de Strasbourg
UR AMUP, ENSA et INSA Strasbourg
Coordination Frédéric Rossano & Bruno Steiner

Métropole de Lyon
UMR Environnement, Ville, Société
Coordination Anne Honegger

8 – 9 octobre 2025

*Métropoles fluviales et portuaires, une plate-forme de recherche portée par les
métropoles de Rouen, Lyon et Strasbourg dans le cadre du programme national
POPSU Transitions*